

## « Sur le chemin des GR »

**De « Tandou » à la « Borie du Chevrier »  
par « Monpazier »**

**Temps estimé : 4 heures 30**

**Niveau : marcheur occasionnel**



- Rejoindre le sentier balisé en jaune en prenant à gauche après le hangar qui abrite les vaches laitières.
  - Arrivés dans le chemin creux, prendre à gauche et rejoindre le lieu-dit « MOULIN JOLI » puis MONPAZIER.
  - Entrer en ville par la vieille porte, puis traverser la place et remonter la rue principale.
  - Prendre à gauche après la porte fortifiée, puis au bout à droite, rejoindre la D.660 par cette petite rue (pas de balisage jaune dans la ville).
- Balisage rouge et blanc (GR 36 et GR 6E).
- Suivre la route départementale D.660 à gauche sur 500 m, puis tourner à droite après le stade de rugby.
  - Près du lieu-dit « MOULY », quitter le chemin pour emprunter à gauche un sentier en sous bois (présence d'une croix en bois).
  - Déboucher sur le GR 36 principal. Prendre alors à droite et aller jusqu'au village de PEYREGUDE (Pierre Pointue en occitan).
  - Après les dernières maisons, à l'entrée du bois, allez observer à 100 m à droite un menhir presque renversé.
  - Reprendre le GR36 à travers bois atteindre le lieu-dit « COUGE ».
  - Après COUGE, en haut de la route, suivre tout droit le chemin qui entre dans le bois, sur 100 m, suivre ensuite le chemin qui part à gauche et qui descend. Suivre avec attention le balisage rouge et blanc.
  - Traverser un petit ruisseau et remonter pour pénétrer dans le bois et rejoindre le lieu-dit JEAN DE BANNES (bien refermer les clôtures).
  - En vue de la ferme, suivre la route à gauche pendant 100 m. Vous êtes au croisement des deux GR (6E et 36). Suivre à gauche le GR 6E et rejoindre STE CROIX.
  - Passer devant le château (propriété d'un lord anglais).
  - Observer l'église sur votre droite et la maison du prieur (édifice du XIIème siècle).
  - Continuer tout droit direction « LA FORGE » RD26.
  - Prendre le prochain chemin à gauche marquage jaune dit « la piste noire ».
  - Suivre toujours ce chemin avec un poteau de balisage jaune.
  - Prendre alors à droite le chemin qui suit la rivière et suivre ce balisage jaune jusqu'à la route.
  - A la route, prendre à droite et remonter au hameau de Brassac, suivre les indications « la Borie du Chevrier » jusqu'à Tailladet.
  - Vous êtes arrivés

